

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 septembre 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. BERTHIER) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. IZIMER - Mme VANDRIESSE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Cité internationale de la gastronomie - Suivi opérationnel

Monsieur Martin, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis janvier 2013, la Ville est retenue pour faire partie du réseau qui constitue le socle des cités de la gastronomie.

Par une délibération du 24 juin 2013, le Conseil Municipal a décidé l'engagement de la phase opérationnelle et l'organisation, auprès d'investisseurs, d'un appel à manifestation d'intérêt en vue de la cession des terrains qui porteront la réalisation de la cité internationale de la gastronomie, sur le site de l'hôpital général.

L'avis de cet appel à manifestation d'intérêt a été publié dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et le Journal Officiel de l'Union Européenne le 27 juillet 2013, dans le journal Les

Echos le 30 juillet et mis en ligne sur le site du Moniteur le 26 juillet, la date limite de remise des offres étant fixée au 30 septembre 2013.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il est proposé de créer un groupe de projet chargé du suivi du dossier de la cité internationale de la gastronomie.

Ce groupe de projet pourra notamment suivre les aspects ci-après :

- suivi des négociations foncières,
- analyse des offres des investisseurs à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt,
- suivi de l'évolution du projet et du respect du planning.

En outre, il sera également chargé de l'articulation avec les autres villes du réseau des cités de la gastronomie et de la représentation auprès de la Mission Française du Patrimoine des Cultures Alimentaires.

Par ailleurs, il est proposé, en complément de ce groupe de projet, de constituer un comité de suivi composé des différentes sensibilités du Conseil Municipal qui sera régulièrement tenu informé de l'évolution du projet à chacune de ses étapes.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - dans le cadre du projet de cité internationale de la gastronomie décider la constitution d'un groupe de projet, dont j'assurerai la présidence ;
- 2 - arrêter la composition de cette instance, qui comportera les adjoints qui, au titre de leur délégation, sont concernés directement par le projet ;
- 3 - donner votre accord à la constitution d'un comité de suivi, composé des membres du groupe de projet auxquels viendront s'adjoindre deux membres à désigner par l'opposition municipale, qui sera tenu régulièrement informé de l'évolution du projet à chacune de ses étapes.

La composition du groupe de projet et du comité de suivi est annexée à la présente délibération.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CITE DE LA GASTRONOMIE

1 - Composition du groupe de projet

Le Président :

- François Rebsamen, maire

10 membres :

- 1 - François Deseille, adjoint délégué aux grands projets
- 2 - Jean-Patrick Masson, adjoint délégué à l'écologie urbaine
- 3 - Didier Martin, adjoint délégué au tourisme, aux relations extérieures et aux congrès
- 4 - André Gervais, adjoint délégué à l'équipement urbain, à la circulation et aux déplacements
- 5 - Elisabeth Biot, adjoint délégué aux relations internationales et à la propreté de la ville
- 6 - Nathalie Koenders, adjointe déléguée au commerce et à l'artisanat
- 7 - Pierre Pribetich, adjoint délégué à l'urbanisme et Plan Local d'Urbanisme
- 8 - François-André Allaert, conseiller municipal délégué au commerce extérieur
- 9 - Laurent Grandguillaume, conseiller municipale délégué à la vie associative
- 10 - Danielle Juban, conseillère municipale, déléguée au rayonnement et à la promotion de Dijon

2 - Composition du comité de suivi

Les 11 membres du groupe de projet + 2 membres de l'opposition